

# CODE DE VIE AU CAMP DE JOUR

## AU CAMP OURAGAN, JE SUIS TENU(E) D'ÊTRE :

- ↪ **PRUDENT(E)** pour assurer ma propre sécurité et celle des autres;
- ↪ **RESPECTUEUX(EUSE)** dans mes paroles et mes gestes avec toutes les personnes qui m'entourent;
- ↪ **RESPECTUEUX(EUSE)** envers le matériel utilisé et les lieux visités :

### Degré de gravité : MINEUR

*Exemples d'actions : mauvais langage, querelle, désobéissance, insulte, refus de participer, etc.*

#### Échelle des sanctions possibles :

1. Avertissement verbal à l'enfant
2. Retrait de l'enfant à une activité
3. Appel aux parents
4. Avertissement écrit
5. Rencontre avec le parent
6. Suspension temporaire de l'enfant
7. Renvoi définitif de l'enfant

### Degré de gravité : MAJEUR

*Exemples d'actions : bris de matériel, fugue, atteinte à sa sécurité ou celle d'autrui, répétition de gestes de gravité mineure, etc.*

#### Échelle des sanctions possibles :

1. Appel aux parents
2. Avertissement écrit
3. Rencontre avec le parent
4. Suspension temporaire et immédiate
5. Renvoi définitif de l'enfant

### Comment seront gérés les bris volontaires de matériel ou d'équipement?

Tout **bris volontaire** de matériel ou d'équipement par un enfant **sera facturé** au parent.

### Quel est le processus d'application des sanctions?

Les échelles ci-dessus sont à **titre indicatif seulement**. En effet, en fonction de la **fréquence et de la gravité** des comportements contraires au Code de vie du camp Ouragan, il est possible que l'échelle des sanctions soit modifiée. Chaque situation majeure est **analysée individuellement** par une équipe composée de l'animateur, du chef d'équipe, du coordonnateur des loisirs et au besoin, de la directrice des loisirs. La sécurité de tous les membres du camp Ouragan reste le facteur principal dans l'application de toute sanction. Sachez que vous serez informés de toute situation particulière impliquant votre enfant.

### Quelles sont les modalités d'une suspension ou d'un renvoi du camp de jour?

La mesure disciplinaire prend **effet immédiatement** et le parent est tenu de venir récupérer son enfant au camp de jour. La suspension démarre automatiquement le lendemain et pour les jours subséquents. **Aucun remboursement** ne sera effectué pour les journées de suspension ou même en cas de renvoi définitif.